

<b>AVIS DES SOCIETES</b>
--------------------------

**ETATS FINANCIERS CONSOLIDES****GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

Siège social : rue Hédi NOUIRA -1001 Tunis-

Le groupe BANQUE NATIONALE AGRICOLE -BNA-, publie ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2004 tels qu'ils ont été approuvés par l'assemblée générale ordinaire tenue le 21 juin 2005. Ces états sont accompagnés du rapport du commissaire aux comptes, La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C Membre de CPA Associates International.

**GROUPE BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

**BILAN CONSOLIDE**  
Arrêté au 31.12.2004  
( en mille dinars)

ACTIF	Note	31-12-2004	31-12-2003
Caisse et avoirs auprès de la BCT, CCP et TGT		48 163	34 616
Créances sur les établissements bancaires et financiers	1	264 950	100 748
Créances sur la clientèle	2	3 084 378	2 823 223
Portefeuille titre commercial	3	252 595	211 351
Portefeuille titres d'investissement		257 312	268 999
▪Autres titres d'investissement	4	223 910	227 809
▪Titres mis en équivalence	5	33 402	41 190
Valeurs immobilisées		44 221	46 132
Autres actifs		108 043	98 451
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>4 059 662</b>	<b>3 583 520</b>
 <b><u>PASSIF</u></b>			
Banque centrale, CCP		3	14
Dépôts et avoirs des établissements bancaires et financiers		41 080	172 095
Dépôts et avoirs de la clientèle		2 795 338	2 332 287
Emprunts et ressources spéciales		603 871	482 370
Autres passifs		121 243	116 517
Intérêts des minoritaires	9	142 906	122 408
<b>TOTAL PASSIF</b>		<b>3 704 441</b>	<b>3 225 691</b>
 <b><u>CAPITAUX PROPRES</u></b>			
Capital		100 000	100 000
Réserves consolidées	6	126 695	122 185
Actions propres et d'auto-contrôle		(10 495)	(10 633)
Autres capitaux propres consolidés	8	130 578	130 643
Résultat consolidé	7	8 443	15 634
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>355 221</b>	<b>357 829</b>
<b>TOTAL PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		<b>4 059 662</b>	<b>3 583 520</b>

BNA-(suite)-

**Etat des engagements hors Bilan consolidé**  
**Arrêté au 31 décembre 2004**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	31/12/2004	31/12/2003
<b>PASSIFS EVENTUELS</b>			
Cautions, avals et autres garanties données	15	28 581	31 866
<b>TOTAL PASSIFS EVENTUELS</b>		<b>28 581</b>	<b>31 866</b>
<b>ENGAGEMENTS DONNES</b>			
Engagements de financement donnés		9 838	16 989
Engagements sur titres		65	88
<b>TOTAL ENGAGEMENTS DONNES</b>		<b>9 903</b>	<b>17 077</b>
<b>ENGAGEMENTS RECUS</b>			
Engagements de financement reçus	16	37 820	51 472
Garanties reçues	17	0	176
<b>TOTAL ENGAGEMENTS RECUS</b>		<b>37 820</b>	<b>51 648</b>

BNA-(suite)-

**Etat de résultat consolidé**  
**Exercice clos le 31 décembre 2004**  
 (unité: en milliers de dinars)

	Notes	Exercice 2004	Exercice 2003
<b>Produits d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts et revenus assimilés	18	18 198	15 069
Commissions		350	305
Gains sur portefeuille commercial et opérations financières		190	174
Revenus du portefeuille d'investissement	19	527	553
<b>Total produits d'exploitation bancaire</b>		<b>19 264</b>	<b>16 102</b>
<b>Charges d'exploitation bancaire</b>			
Intérêts encourus et charges assimilés	20	-6 889	-5 197
Commissions encourues		-21	-21
Pertes sur portefeuille commercial et opérations financières		0	0
<b>Total charges d'exploitation bancaire</b>		<b>-6 910</b>	<b>-5 218</b>
<b>PRODUIT NET BANCAIRE</b>		<b>12 354</b>	<b>10 884</b>
Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur créances, hors bilan & passif	21	-1 257	-827
Dotations aux provisions & résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement	22	-743	-483
Autres produits d'exploitation		151	74
Frais de personnel		-2 660	-2 653
Charges générales d'exploitation		-1 124	-1 143
Dotations aux amortissements sur immobilisations.	7	-350	-550
Charge d'amortissement du Goodwill	9	-259	-259
Quote part dans les résultats des entreprises mises en équivalence	6	-41	-194
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>6 071</b>	<b>4 850</b>
Solde en gain/perte provenant des autres éléments ordinaires		-1	-71
Impôt sur les bénéfices	23	3 082	-596
<b>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES</b>		<b>9 152</b>	<b>4 182</b>
<b>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</b>		<b>9 152</b>	<b>4 182</b>
PART DES INTERETS MINORITAIRES		5	1
<b>RESULTAT NET (PART DU GROUPE)</b>		<b>9 147</b>	<b>4 181</b>
Résultat par action (DT)	25	1,610	0,507

BNA-(suite)-

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**Période du 01.01 au 31.12.2004  
(en mille dinars)

<b><u>ACTIVITES D'EXPLOITATION</u></b>	<b>Note</b>	<b>31-12-2004</b>	<b>31-12-2003</b>
Produits d'exploitation bancaire encaissés		230 203	200 739
Produits d'exploitation bancaire décaissés		(101 410)	(90 257)
Dépôts / retraits de dépôts auprès d'autres établissements financiers		(20 120)	(15 017)
Prêts et avances / remboursement prêts et avances auprès de la clientèle		(312 329)	(392 252)
Dépôts / retraits de dépôts de la clientèle		460 947	254 312
Titres de placement		(28 162)	(19 269)
Sommes versées au personnel et créditeurs divers		(75 754)	(79 665)
Autres flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation		2 957	28 611
Impôts sur les bénéfices		(1 676)	(3 508)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION</b>		<b>154 656</b>	<b>(116 306)</b>
<b><u>ACTIVITE D'INVESTISSEMENT</u></b>			
Intérêts et dividendes encaissés sur portefeuille d'investissement		7 379	7 804
Acquisitions / cessions sur portefeuille d'investissement		9 013	(3 714)
Acquisitions / cessions sur immobilisations		(1 675)	(2 606)
Plus-values sur titres de participations		4 818	277
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>19 535</b>	<b>1 761</b>
<b><u>ACTIVITES DE FINANCEMENT</u></b>			
Actions propres		4	33
Emissions d'actions, d'emprunts et ressources spéciales		138 467	43 334
Remboursement d'emprunts		0	(7)
Dividendes versés		(12 677)	(12 824)
<b>FLUX DE TRESORERIE NET PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT</b>		<b>125 794</b>	<b>30 536</b>
Variation nette des liquidités et équivalents de liquidités au cours de la période		299 985	(84 009)
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période		9 165	93 174
<b>LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES EN FIN DE PERIODE</b>	<b>12</b>	<b>309 150</b>	<b>9 165</b>

BNA-(suite)-

## 5. NOTES AUX ETATS FINANCIERS

### 1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Les états financiers consolidés relatifs à la période allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2004 ont été établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements bancaires ainsi que les normes (NCT 35 à 39) relatives à la consolidation.

Les titres détenus par les SICAV intégrées globalement ont été traités par référence à la norme NCT 17 relative au portefeuille-titres et autres opérations effectuées par les OPCVM et ce en raison des circonstances spécifiques caractérisant une telle détention par rapport à des opérations semblables effectuées par les autres filiales.

### 2. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

Le périmètre de consolidation des états financiers consolidés a été déterminé conformément aux dispositions des normes comptables NC 35 à NC 37 et aux dispositions du code des sociétés commerciales régissant les groupes de sociétés.

Par rapport à l'exercice clos le 31 décembre 2003, l'exercice 2004 a connu des variations au niveau du périmètre de consolidation, qui peuvent être récapitulées comme suit :

Société	Entrée	Sortie	Nature	Motif de Sortie
ZIED SARL	X	-	Filiale	-
STIL	-	X	Filiale	En liquidation
SODEAT	-	X	Filiale	Ses actifs sont destinés à la vente
LES PLATRES TUNISIENS	-	X	Ent. associée	Titres cédés en 2004
EL AMRA	-	X	Ent. associée	Ses actifs sont destinés à la vente

Les entreprises retenues dans le périmètre de consolidation, le pourcentage de contrôle et d'intérêt revenant au groupe ainsi que les méthodes de leur consolidation se présentent comme suit, par secteur d'activité :

#### ☞ Palier 1 : Services financiers

Société	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
BNA Capitaux	100,00%	Exclusif	Intégration globale	97,62%
SICAR Invest	49,13%	Exclusif	Intégration globale	40,79%
SIP SICAR	100,00%	Exclusif	Intégration globale	40,95%
SOIVM SICAF	87,50%	Exclusif	Intégration globale	54,48%
SICAF Participations	100,00%	Exclusif	Intégration globale	98,16%
SOFINREC	100,00%	Exclusif	Intégration globale	92,42%
SICAV BNA	21,36%	Exclusif	Intégration globale	19,06%
P.O SICAV	6,52%	Exclusif	Intégration globale	4,86%
TUNIS-RE	23,87%	Inf. Notable	Mise en équivalence	22,44%

#### ☞ Palier 2 : Promotion Immobilière & services connexes

Société	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
SIMPAR	46,30%	Exclusif	Mise en équivalence	37,52%
ESSOUKNA	99,92%	Exclusif	Mise en équivalence	37,53%
SIVIA	99,99%	Exclusif	Mise en équivalence	45,31%
EL MADINA	99,99%	Exclusif	Mise en équivalence	44,26%
LES OEILLETES	100,00%	Exclusif	Mise en équivalence	57,27%
SOGEST	94,74%	Exclusif	Mise en équivalence	47,68%

#### ☞ Palier 3 : Agriculture

Société	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
IFRIKIA	100,00%	Exclusif	Mise en équivalence	42,63%
SODAL	69,01%	Exclusif	Mise en équivalence	67,74%
SFL	61,53%	Exclusif	Mise en équivalence	60,40%
SODASS	60,83%	Exclusif	Mise en équivalence	59,70%
MATEUR JALTA	44,04%	Exclusif	Mise en équivalence	43,23%

BNA-(suite)-

## ↳ Palier 4 : Commerce &amp; services

Société	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
MAGASIN GENERAL	30,71%	Inf. Notable	Mise en équivalence	42,63%
SAHRA PALACE	27,08%	Inf. Notable	Mise en équivalence	26,59%
T.I.S	60,00%	Exclusif	Mise en équivalence	67,74%
T.D.A	73,00%	Exclusif	Mise en équivalence	60,40%
AGROSERVICES	49,90%	Exclusif	Mise en équivalence	59,70%
ZIED SARL	100,00%	Exclusif	Mise en équivalence	43,23%

## ↳ Palier 5 : Industries Agro-alimentaires &amp; Industries mécaniques

Société	% de contrôle	Nature de contrôle	Méthode de consolidation	% d'intérêt
S.T.I.A	49,99%	Inf. Notable	Mise en équivalence	49,07%
NESTLE TUNISIE	26,57%	Inf. Notable	Mise en équivalence	26,09%
TUNISIE LAIT	48,29%	Exclusif	Mise en équivalence	48,14%

Nonobstant le contrôle exclusif ou l'influence notable exercés par la BNA, certaines entreprises en liquidation ou ne disposant pas de documents comptables ont été exclues du périmètre des états financiers consolidés comparés au 31 décembre 2004 et au 31 décembre 2003.

Les entreprises exclues du périmètre de consolidation, leur pourcentage de contrôle et les motifs de leur exclusion sont récapitulés dans le tableau suivant :

Entreprises	% de contrôle	Motif d'exclusion
SODABEG	99,00%	<b>Absence de documents comptables</b>
Pêcheries de Djerba	28,20%	<b>Absence de documents comptables</b>
ZAMA BOUZID	87,23%	<b>En liquidation</b>
ELM	88,00%	En liquidation
BTM	99,20%	En liquidation
N. STIL	45,00%	En liquidation
SOFAT	44,02%	En liquidation
SODAD	40,40%	En liquidation
SOCELTA	24,03%	En liquidation
SNAC	22,40%	En liquidation
SODEPRIN	20,00%	En liquidation
SEMAT	20,00%	En liquidation

Par ailleurs, les états financiers consolidés ont été élaborés sur la base, entre autres, des rapports des commissaires aux comptes communiqués par les sociétés du groupe à l'exception des sociétés suivantes :

- TIS
- SIMPAR
- NESTLE
- AGRO- SERVICES
- BNA CAPITALS
- MATEUR JELTA
- TUNIS RE
- SFL
- SAHARA PALACE

BNA-(suite)-

### 3. BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES PERTINENTS APPLIQUES

Les états financiers consolidés ont été préparés par référence aux hypothèses de continuité de l'exploitation et de la comptabilité d'engagement ainsi qu'aux conventions comptables de base prévues par le cadre conceptuel de la comptabilité financière.

#### 3.1. Intégration globale

Les sociétés intégrées globalement sont les filiales de la Banque qui opèrent dans le secteur des services financiers et dans lesquelles la société mère exerce un contrôle exclusif de droit ou de fait lorsque la majorité des membres du conseil d'administration sont nommés par la Banque.

La méthode de l'intégration globale a été appliquée conformément à la démarche suivante :

- Les états financiers individuels de la mère et de ses filiales sont combinés ligne par ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges.
- Les opérations réciproques entre sociétés du groupe sont éliminées d'une manière symétrique
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées de l'exercice sont identifiés et soustraits du résultat du groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère.
- La valeur comptable de la participation du groupe dans chaque filiale et la quote-part du groupe dans les capitaux propres sont éliminées pour déterminer les réserves consolidées et la part des minoritaires dans les réserves.

#### 3.2. Mise en équivalence

Les entreprises mises en équivalence sont les filiales qui opèrent dans des secteurs dissemblables de celui de la banque ou celles dans lesquelles cette dernière exerce une influence notable.

La méthode de la mise en équivalence consiste dans les étapes successives suivantes :

- Retraiter les capitaux propres de la société mise en équivalence par élimination des opérations réciproques ayant un impact sur ses résultats ou sur ses réserves.
- Constater la quote part du groupe dans les capitaux propres de la société mise en équivalence par un poste d'actif sous l'intitulé "Titres mis en équivalence".
- Eliminer la participation du groupe dans la société mise en équivalence par la cote part du groupe dans les capitaux propres et constater la différence dans le résultat consolidé sous l'intitulé "Quote-part dans les résultats des entreprises mises en équivalence" en tenant compte des effets sur les réserves consolidées.

Si, selon la méthode de la mise en équivalence, la quote-part de la Banque consolidante dans les résultats déficitaires d'une entreprise associée ou d'une filiale exerçant une activité dissemblable, est égale ou supérieure à la valeur comptable de la participation, la Banque cesse habituellement de prendre en compte sa quote-part dans les pertes à venir. La participation est alors présentée pour une valeur nulle. Les pertes supplémentaires sont provisionnées dans la mesure où la Banque a assumé des obligations ou a effectué des paiements pour le compte de l'entreprise mise en équivalence afin de remplir les obligations de cette dernière que la banque a garanties ou pour lesquelles elle s'est engagée par quelque moyen que ce soit.

Si l'entreprise mise en équivalence enregistre ultérieurement des bénéfices, la banque consolidante ne reprend en compte sa quote-part dans ces profits qu'après qu'elle ait dépassé sa quote-part de pertes nettes non prises en compte.

#### 3.3. Ecart de première consolidation

L'écart de première consolidation est la différence au moment de l'acquisition (date de prise de contrôle ou de l'influence notable) entre la valeur d'acquisition des titres et la valeur de la cote part comptable de ces mêmes titres dans les capitaux propres de la société émettrice des titres. Cet écart se décompose entre écart d'évaluation correspondant au plus ou moins-values latentes sur les actifs et les passifs identifiables ainsi que l'écart d'acquisition qui correspond au goodwill positif ou négatif.

Chaque fois que des informations ont été disponibles, les écarts d'acquisition ont été identifiés et constatés en actif selon le cas, soit en immobilisations incorporelles pour les filiales intégrés globalement, soit en titres mis en équivalence pour les autres entreprises.

Les écarts d'acquisition identifiés ont été amortis linéairement sur la durée d'utilité.

#### 3.4. Impôts différés

La charge consolidée d'impôt sur les sociétés comprend l'impôt exigible des différentes sociétés du groupe et des impôts différés provenant des décalages temporels imputables aux écarts entre les valeurs comptables et fiscales des éléments du bilan consolidé.

#### 3.5 Date de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des comptes annuels individuels arrêtés au 31/12/2004 pour les sociétés consolidées non agricoles ; pour les sociétés agricoles, les états financiers individuels au 31/08/2004 ont été retenus.

BNA-(suite)-

### 3.6 Comptabilisation des prêts et des revenus y afférents

#### **Comptabilisation des prêts auprès de la clientèle :**

Les engagements de financement et de garantie sont portés en hors bilan à mesure qu'ils sont contractés et sont transférés au bilan au fur et à mesure des débloquages des fonds pour la valeur nominale.

Les crédits nets d'escompte sont présentés au bilan pour leur valeur nominale déduction faite des intérêts décomptés d'avance et non encore courus.

Les crédits décaissés et les comptes courants débiteurs sont présentés déduction faite des intérêts et agios réservés, des produits perçus ou comptabilisés d'avance et des provisions y afférentes.

#### **Comptabilisation des revenus sur prêts de la clientèle :**

Les intérêts sur crédits à court terme sont perçus et comptabilisés dans les comptes de produits au moment du déblocage de ces crédits et font, le cas échéant, l'objet de régularisation en fin de mois, pour la partie non courue.

Les intérêts échus sur crédits à long et moyen terme et relatifs à l'exercice en cours sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement.

Les intérêts échus et non encore encaissés sont constatés en produits réservés et sont déduits du poste « Créances sur la clientèle ». Ces intérêts sont pris en compte en résultat lors de leur encaissement effectif.

Les agios sur les comptes courants débiteurs relatifs à des engagements classés parmi les classes B2, B3, B4 et B5 sont réservés et présentés, lors de l'arrêté, en déduction des comptes courants débiteurs.

Les agios sur créances contentieuses en comptes courants débiteurs clôturés ne font pas l'objet de comptabilisation.

### 3.7 Comptabilisation du portefeuille-titres et des revenus y afférents :

Le portefeuille-titres consolidé est classé en deux catégories. Le portefeuille d'investissement et le portefeuille-titres commercial.

#### **Portefeuille d'investissement et revenus y afférents :**

Sont classés dans le portefeuille d'investissement :

- Les titres représentant des parts de capital dans les entreprises dont la possession durable est estimée utile à l'activité du groupe mais non détenus à des fins de contrôle (titres de participation non consolidés).
- Les titres à revenu fixe acquis par le groupe avec l'intention de les détenir jusqu'à leur échéance (titres d'investissement dont notamment les emprunts obligataires)
- Les titres représentant des participations financement ayant fait l'objet d'une convention de rétrocession mais qui ne sont pas encore définitivement cédés.

Les règles de comptabilisation des opérations sur ces différentes catégories de titres sont résumées ainsi qu'il suit :

#### *- Titres de participation à caractère durable (non consolidés) :*

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession des titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les plus-values résultant de la cession de ces titres sont présentées au niveau du poste « Dotations aux provisions et résultat des corrections de valeurs sur portefeuille d'investissement ».

Les dividendes sur les titres détenus par le groupe sont pris en compte en résultat dès leur encaissement.

#### *- Titres d'investissement*

Les revenus des titres à revenu fixe sont pris en compte en produits de façon étalée sur la période concernée par leur détention.

#### *- Titres représentant des participations-financement*

Les participations souscrites et non libérées sont enregistrées en engagements hors bilan pour leur valeur d'émission. Ces titres sont comptabilisés au bilan au prix d'acquisition, frais et charges exclus.

Les opérations d'acquisition et de cession de titres de participation sont constatées à la date de transfert de propriété des titres, soit la date d'enregistrement de la transaction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis. Les participations-financement sont considérées comme une extension de l'activité principale de financement et les plus-values résultant de leur cession sont assimilées à des intérêts et font partie des produits d'exploitation bancaire. Ces plus-values sont constatées en produits à mesure qu'elles sont courues, lorsque leur encaissement effectif est jugé raisonnablement sûr. A défaut, elles sont constatées en bloc lors de la cession. Elles sont présentées au niveau de l'état de résultats sous l'intitulé « Revenus du portefeuille titres d'investissement ».



BNA-(suite)-

**Portefeuille titres commercial :**

Le portefeuille titres commercial consolidé se compose des titres à revenu fixe et/ou à revenu variable détenus à des fins de transaction ou de placement.

Les titres émis par l'Etat (bons de trésor) et acquis dans le cadre de l'activité d'intermédiation de la consolidante (titres acquis en vue de leur placement auprès de la clientèle) sont comptabilisés en titres de transaction. La partie des titres rétrocédée à la clientèle (autres que les filiales intégrées globalement) est présentée de façon compensée en déduction du poste « Titres de transaction ».

Conséquemment, les revenus afférents à ces titres et les charges relatives à leur rétrocession aux clients sont pris en compte en résultat de façon étalée sur la période concernée, et sont présentées d'une manière compensée.

Le portefeuille-titres détenu par les SICAV intégrées globalement figure aussi parmi les composantes du portefeuille commercial consolidé. Les frais d'acquisition de ces titres sont inscrits, pour la quote-part attribuable au groupe, en capitaux propres sous l'intitulé « Autres capitaux propres ».

Les titres cotés détenus par les SICAV intégrées globalement sont évalués à la date d'arrêté par référence au cours moyen boursier du mois de décembre. Les différences d'estimation positives ou négatives dégagées par rapport à la valeur d'entrée des mêmes titres sont imputés directement en capitaux propres, pour la quote-part attribuable au groupe, sous l'intitulé « Autres capitaux propres ».

Les plus ou moins values réalisées sur cession des titres détenus par les SICAV intégrées globalement sont portées, pour la quote-part revenant au groupe, sous l'intitulé « Autres capitaux propres ».

La quote-part revenant aux intérêts hors groupe dans les frais d'acquisition, les différences d'estimations et les résultats de cession des titres détenus par les SICAV intégrées globalement sont présentée distinctement des passifs et des capitaux propres sous l'intitulé « Intérêts des minoritaires ».

**3.8 Provisions pour risques sur prêts et participations non consolidées :****Provisions pour risques sur prêts :**

La provision pour risques sur prêts est déterminée conformément aux normes prudentielles de division, de couverture des risques et de suivi des engagements objet de la circulaire BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991, telle que modifiée par les circulaires subséquentes, qui définit les classes de risque de la manière suivante :

- A- Actifs courants
- B1- Actifs nécessitant un suivi particulier
- B2- Actifs incertains
- B3- Actifs préoccupants
- B4- Actifs compromis
- B5- Actifs en contentieux

Le taux de provisionnement retenu par la Banque consolidante correspond au taux minimal par classe de risque tel que prévu par la circulaire BCT n° 91-24, appliqué à l'exposition nette au risque de contrepartie, soit le montant de l'engagement déduction faite des agios réservés et de la valeur des garanties obtenues.

Les taux de provisions par classe de risque appliqués sont les suivants :

<b>B2-</b> Actifs incertains	20%
<b>B3-</b> Actifs préoccupants	50%
<b>B4-</b> Actifs compromis	100%
<b>B5-</b> Actifs en contentieux	100%

**Provisions sur participations non consolidées :**

A la date d'arrêté, les titres de participation non consolidés sont évalués à leur valeur d'usage et donnent lieu à la constitution de provisions pour couvrir les moins values éventuellement dégagées revêtant un caractère durable. Cette valeur tient compte de :

- La valeur boursière de l'action pour les titres cotés.
- La valeur mathématique calculée à partir du dernier bilan disponible pour les autres titres.

**3.9 Créances cédées à la société de recouvrement intégrée globalement :**

L'annulation des créances consécutive à leur cession à la société de recouvrement « SOFINREC » telle que constatée dans les comptes individuels de la Banque consolidante a été maintenue dans les comptes consolidés, considérant les aléas pesant sur leur récupération. La plus-value de cession réalisée dans les comptes individuels de la Banque a été éliminée dans les comptes consolidés.

Les sommes recouvrées par la société de recouvrement au cours de l'exercice, sont portés au niveau de l'état de résultat parmi les éléments du poste « Dotations aux provisions et résultats de correction de valeurs sur créances, hors bilan et passif » sous l'intitulé « Récupération de créances passées en pertes ».

**3.10 Comptabilisation des dépôts de la clientèle et des charges y afférentes :**

Les charges d'intérêts sur les dépôts et avoirs de la clientèle sont constatées par nature de dépôt de la manière suivante :

- Les intérêts sur comptes courants sont positionnés sur les comptes de la clientèle et comptabilisés trimestriellement. Les dates de valeur utilisées pour le calcul des intérêts sur comptes courants de la clientèle varient selon la nature des opérations de retrait ou de versement effectué par la clientèle, et ce conformément à la circulaire BCT n° 91-22.
- Les intérêts sur comptes à terme sont positionnés sur les comptes de la clientèle à terme échu et font l'objet d'abonnement à chaque date d'arrêté.

BNA-(suite)-

**3.11 Valeurs immobilisées :**

Les immobilisations sont comptabilisées, à la date d'entrée, au coût d'acquisition historique incluant le prix d'achat hors taxes, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs hors taxes déductibles.

Les immobilisations sont amorties, à partir de la date de leur mise en service, sur la base de leur durée de vie utile estimative. Les taux d'amortissement appliqués par le groupe se détaillent comme suit :

Immeubles	2-5%
Matériel de transport	20%
Mobilier et matériel de Bureau	10-15%
Matériel de sécurité, de communication et de climatisation	10%
Matériel informatique	15%
Logiciels informatiques	33%
Agencement, aménagement et installations	10%

Les circonstances spécifiques dans lesquelles le matériel informatique détenu par certaines filiales intégrées globalement est utilisé ont nécessité le recours au mode dégressif par l'application au taux linéaire d'un coefficient de dégressivité de 2,5.

**4. NOTES COMPLEMENTAIRES :**

(Ces chiffres sont exprimés en KDT : milliers de dinars)

**NOTE 1- Créances sur les établissements bancaires & financiers :**

Le solde de ce poste s'élève à 264.950 KDT au 31/12/2004 contre 100.748 KDT au 31/12/2003 et se détaille comme suit :

	31/12/2004	31/12/2003
<b><u>a-Créances sur les établissements bancaires</u></b>	<b>255 943</b>	<b>96 299</b>
*comptes à vue	22 814	16 898
*prêts au jour le jour	140 907	13 533
*prêts à terme	91 822	65 699
*intérêts à recevoir	400	169
<b><u>b-Créances sur les établissements financiers</u></b>	<b>9 007</b>	<b>4 449</b>
*prêts à terme	9 007	4 449
<b>TOTAL</b>	<b>264 950</b>	<b>100 748</b>

**NOTE 2- Créances sur la clientèle :**

La composition et l'évolution de l'encours net au 31 décembre 2004 se détaille comme suit :

	Encours brut	Créances rattachées	Provisions	Agios réservés	Produits perçus d'avance	Encours net
<b>*Engagements agricoles</b>	<b>689 454</b>	<b>221 876</b>		<b>(211 945)</b>	<b>(911)</b>	<b>698 474</b>
comptes débiteurs	11 710					11 710
autres concours à la clientèle	370 969	39 447		(33 098)	(911)	376 407
crédits sur ressources spéciales	306 775	182 429		(178 847)		310 357
<b>*Engagements commerciaux et industriels</b>	<b>2 609 078</b>	<b>65 412</b>		<b>(101 258)</b>	<b>(44 437)</b>	<b>2 528 795</b>
comptes débiteurs	504 869	15 314		(39 516)		480 667
autres concours à la clientèle	1 903 117	38 510		(52 111)	(44 437)	1 845 079
crédits sur ressources spéciales	201 092	11 588		(9 631)		203 049
<b>* Créances / fonds propres prises en charge par l'état</b>	<b>34 020</b>					<b>34 020</b>
<b>* Provisions</b>			<b>(176 910)</b>			<b>(176 910)</b>
<b>TOTAL au 31.12.2004</b>	<b>3 332 552</b>	<b>287 288</b>	<b>(176 910)</b>	<b>(313 203)</b>	<b>(45 348)</b>	<b>3 084 378</b>

**NOTE 3- Portefeuille-titres Commercial :**

Le solde de ce poste s'élève à 252.595 KDT au 31/12/2004 contre 211.351 KDT au 31/12/2003. Le portefeuille-titres commercial est composé de titres à revenu fixe émis par l'Etat et par d'autres sociétés ainsi que des titres à revenu variable.

BNA-(suite)-

A la date de clôture, sa composition par filiale intégrée globalement se présente comme suit au 31/12/2004 et au 31/12/2003 :

Exercice	Désignation	BNA	SO.FIN. REC	BNA Capitaux	SOIVM SICAF	SICAR Invest	SICAV BNA	P.O. SICAV	Total Consolidé
2 004	+ Titres cotés à revenu variable	289	-	2 060	-	78	1 818	-	4 245
	+ Titres à revenu fixe	128 942	690	872	250	1 250	35	111 906	243 945
	+ Créances rattachées aux titres à revenu fixe	1 052	1	-	7	34	-	4 153	5 247
	- Provisions et corrections de valeurs	(176)	-	(241)	-	(27)	(501)	102	(843)
	<b>Valeur au bilan au 31 décembre 2004</b>	<b>130 108</b>	<b>691</b>	<b>2 692</b>	<b>257</b>	<b>1 335</b>	<b>1 352</b>	<b>116 161</b>	<b>252 595</b>
2 003	+ Titres cotés à revenu variable	289	-	2 192	-	78	1 923	-	4 483
	+ Titres à revenu fixe	114 456	-	839	-	-	-	87 713	203 008
	+ Créances rattachées aux titres à revenu fixe	2 154	-	-	-	-	-	2 783	4 937
	- Provisions et corrections de valeurs	(222)	-	(33)	-	(39)	(780)	(2)	(1 077)
	<b>Valeur au bilan au 31 décembre 2003</b>	<b>116 677</b>	<b>-</b>	<b>2 998</b>	<b>-</b>	<b>39</b>	<b>1 144</b>	<b>90 494</b>	<b>211 351</b>

**NOTE 4- Portefeuille-titres d'investissement :**

La valeur du portefeuille-titres d'investissement est passée de 227.809 KDT au 31/12/2003 à 223.910 KDT au 31/12/2004. Cette évolution se détaille par filiale intégrée globalement comme suit :

Désignation	BNA	SICAR Invest	SIP SICAR	SOIVM SICAF	BNA Capitaux	Total Consolidé
<b>+ Valeur brute</b>	<b>302 944</b>	<b>7 549</b>	<b>1 803</b>	<b>3 028</b>	<b>68</b>	<b>315 392</b>
Titres d'investissement	6 250	-	-	-	-	6 250
Titres de participation non consolidés	45 006	-	-	3 028	68	48 102
Titres de participation en rétrocession	30 388	7 549	1 803	-	-	39 740
Créances prises en charge par l'État	221 300	-	-	-	-	221 300
<b>+ Créances rattachées</b>	<b>245</b>	<b>377</b>	<b>561</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 183</b>
aux titres d'investissement	245	-	-	-	-	245
aux participations en rétrocession	-	377	561	-	-	937
<b>- Provisions et corrections de valeurs</b>	<b>(90 646)</b>	<b>(1 121)</b>	<b>-</b>	<b>(897)</b>	<b>-</b>	<b>(92 664)</b>
Provisions sur participations non consolidées	(28 222)	-	-	(897)	-	(29 119)
Provisions sur participations en rétrocession	-	(1 121)	-	-	-	(1 121)
Agios réservés sur créances prises en charge	(38 031)	-	-	-	-	(38 031)
Intérêts réservés sur créances prises en charge	(24 393)	-	-	-	-	(24 393)
<b>Valeur au bilan au 31 décembre 2004</b>	<b>212 543</b>	<b>6 804</b>	<b>2 364</b>	<b>2 131</b>	<b>68</b>	<b>223 910</b>
<b>+ Valeur brute</b>	<b>290 467</b>	<b>7 665</b>	<b>2 222</b>	<b>2 996</b>	<b>59</b>	<b>303 409</b>
Titres d'investissement	6 850	-	-	-	-	6 850
Titres de participation non consolidés	30 222	-	-	2 996	59	33 278
Titres de participation en rétrocession	29 405	7 665	2 222	-	-	39 291
Créances prises en charge par l'État	223 990	-	-	-	-	223 990
<b>+ Créances rattachées</b>	<b>141</b>	<b>446</b>	<b>541</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>1 128</b>
aux titres d'investissement	141	-	-	-	-	141
aux participations en rétrocession	-	446	541	-	-	987
<b>- Provisions et corrections de valeurs</b>	<b>(75 006)</b>	<b>(887)</b>	<b>-</b>	<b>(835)</b>	<b>-</b>	<b>(76 728)</b>
Provisions sur participations non consolidées	(12 448)	-	-	(835)	-	(13 283)
Provisions sur participations en rétrocession	-	(887)	-	-	-	(887)
Agios réservés sur créances prises en charge	(38 339)	-	-	-	-	(38 339)
Intérêts réservés sur créances prises en charge	(24 219)	-	-	-	-	(24 219)
<b>Valeur au bilan au 31 décembre 2003</b>	<b>215 602</b>	<b>7 224</b>	<b>2 763</b>	<b>2 161</b>	<b>59</b>	<b>227 809</b>

BNA-(suite)-

**NOTE 5- Participation dans les entreprises mises en équivalence :**

La valeur d'équivalence des titres émis par des entreprises associées ou par des filiales exerçant une activité dissemblable de celles des entreprises intégrées globalement, s'élève à 33.402 KDT au 31/12/2004 contre 41.190 KDT au 31/12/2003. Le détail de ce poste par secteur d'activité et par nature d'entreprise mise en équivalence se présente comparativement comme suit :

Secteur	31/12/2004			31/12/2003		
	Filiales	Entreprises associées	Total	Filiales	Entreprises associées	Total
Agriculture	1 620	-	1 620	1 562	-	1 562
Commerce	720	4 503	5 223	751	4 519	5 270
Industries agro-alimentaires	-	3 549	3 549	-	5 996	5 996
Industries diverses	-	-	-	-	1 642	1 642
Industries mécaniques	-	8 865	8 865	-	11 775	11 775
Promotion Immobilière	5 009	-	5 009	5 251	-	5 251
Réassurance	-	8 477	8 477	-	8 942	8 942
Services	658	-	658	753	-	753
<b>Total</b>	<b>8 007</b>	<b>25 394</b>	<b>33 402</b>	<b>8 317</b>	<b>32 873</b>	<b>41 190</b>

**NOTE 6- Réserves consolidées :**

Les réserves consolidées correspondent aux résultats accumulés par la Banque consolidante dans les entreprises incluses dans le périmètre depuis la prise de contrôle ou de l'influence notable jusqu'à la date d'arrêt des comptes consolidés.

Les réserves consolidées s'élèvent au 31/12/2004 à 126.695 KDT contre 122.185 KDT au 31/12/2003. Leur détail peut être présenté comme suit :

	Exercice 2003 (1)		Exercice 2004 (2)		Variation nette (2)-(1)
	Contribution positive	Contribution négative	Contribution positive	Contribution négative	
Contribution de la société consolidante (BNA)	122 696	-	108 930	-	(13 766)
Contribution des filiales intégrées globalement	2 143	(1 047)	2 163	(823)	244
Contribution des filiales mises en équivalence	10 089	(25 826)	9 991	(9 302)	16 426
Contribution des entreprises associées mises en équivalence	20 398	(6 268)	16 286	(550)	1 606
<b>Total Général</b>	<b>155 326</b>	<b>(33 141)</b>	<b>137 370</b>	<b>(10 675)</b>	<b>4 510</b>
<b>Réserves consolidées</b>			<b>122 185</b>	<b>126 695</b>	

**NOTE 7- Résultat consolidé :**

Le résultat consolidé s'élève au 31/12/2004 à 8.443 KDT contre 15.634 KDT au 31/12/2003. La contribution des entreprises retenues dans le périmètre au résultat consolidé peut être détaillée comparativement comme suit :

	Exercice 2003 (1)		Exercice 2004 (2)		Variation nette (2)-(1)
	Contribution positive	Contribution négative	Contribution positive	Contribution négative	
Contribution de la société consolidante (BNA)	13 249	-	7 003	-	(6 246)
Contribution des filiales intégrées globalement	1 087	(128)	2 188	(232)	997
Contribution des filiales mises en équivalence	450	(865)	916	(448)	884
Contribution des entreprises associées mises en équivalence	3 853	(2 010)	1 916	(2 900)	(2 826)
<b>Total Général</b>	<b>18 638</b>	<b>(3 004)</b>	<b>12 024</b>	<b>(3 580)</b>	<b>(7 191)</b>
<b>Résultat consolidé</b>			<b>15 634</b>	<b>8 443</b>	

BNA-(suite)-

**NOTE 8- Autres capitaux propres consolidés :**

Cette rubrique totalisant au 31/12/2004 130.578 KDT contre 130.643 KDT au 31/12/2003 se décompose comme suit :

Désignation	2 004	2 003
Quote-part du groupe dans dans la dotation Etat BNA (133.000)	130 554	130 637
Quote-part du groupe dans les différences d'estimation des titres détenus par les SICAV	(105)	(129)
Quote-part du groupe dans les plus ou moins values réalisées sur cession des titres détenus par les SICAV	129	135
<b>Total</b>	<b>130 578</b>	<b>130 643</b>

**NOTE 9- Intérêts des minoritaires :**

Figure sous cet intitulé, distinctement des passifs et des capitaux propres consolidés, la quote-part dans les résultats nets et dans l'actif net des filiales intégrées globalement, attribuable aux intérêts qui ne sont détenus par la Banque consolidante, ni directement, ni indirectement par l'intermédiaire des filiales.

Cette rubrique totalisant au 31/12/2004 la somme de 142.906 KDT contre 122.408 KDT au 31/12/2003 peut être détaillée comme suit :

Société	31/12/2004			31/12/2003		
	Dans Autres C. propres	Dans résultats	Total Intérêts Minoritaires	Dans Autres C. propres	Dans résultats	Total Intérêts Minoritaires
BNA	5 308	131	5 439	5 166	240	5 406
SOFINEREC	322	156	478	268	49	317
BNAC	64	(4)	60	63	(2)	61
SIP SICAR	1 464	25	1 489	1 682	54	1 736
SOIVM	1 083	17	1 100	641	107	748
SICAR INVEST	4 408	(115)	4 292	4 033	(61)	3 972
SICAV BNA	1 414	20	1 434	1 247	57	1 305
Placement Obligataire SICAV	123 886	4 719	128 605	105 102	3 754	108 856
SICAF Participation	9	-	9	9	-	9
<b>Total Général</b>	<b>137 958</b>	<b>4 949</b>	<b>142 906</b>	<b>118 211</b>	<b>4 197</b>	<b>122 408</b>

**NOTE 10- Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence :**

La quote-part dans le résultat des sociétés mises en en équivalence s'élève au 31/12/2004 à (515) KDT contre 1.426 KDT au 31/12/2003. Le détail de ce poste par secteur d'activité et par nature d'entreprise mise en équivalence se présente comparativement comme suit :

Secteur	Exercice 2004			Exercice 2003		
	Filiales	Entreprises associées	Total	Filiales	Entreprises associées	Total
Agriculture	185	-	185	(100)	-	(100)
Commerce	1	316	317	37	328	365
Industries Agro-alimentaires	-	1 127	1 127	-	2 068	2 068
Industries diverses	-	-	-	-	377	377
Industries mécaniques	-	(2 900)	(2 900)	-	(2 010)	(2 010)
Promotion Immobilière	260	-	260	(362)	-	(362)
Réassurance	-	473	473	-	1 079	1 079
Services	22	-	22	10	-	10
<b>Total Général</b>	<b>469</b>	<b>(984)</b>	<b>(515)</b>	<b>(416)</b>	<b>1 842</b>	<b>1 426</b>

BNA-(suite)-

**NOTE 11- Liquidités et équivalents de liquidités :**

Les liquidités et équivalents de liquidités consolidés s'élevaient au 31/12/2004 à 309.150 KDT contre 9.165 KDT au 31/12/2003 soit une variation nette de 84.009 KDT expliquée dans l'état des flux de trésorerie consolidés. Le détail des composantes des liquidités et équivalents de liquidités se présente comparativement comme suit :

Année	Nature	BNA	SOFINREC	BNA Capitaux	SIP SICAR	SICAR INVEST	Total
2 004	Banques et organismes spécialisés	13 338	-	-	-	-	13 338
	BCT	9 376	-	-	-	-	9 376
	Caisse et CCP	28 323	3	-	-	-	28 327
	Prêts et emprunts sur le marché monét	130 907	-	-	-	-	130 907
	Titres de transaction	125 517	690	872	-	-	127 079
	Valeurs à l'encaissement	-	108	-	15	-	123
		<b>307 460</b>	<b>801</b>	<b>872</b>	<b>15</b>	-	<b>309 150</b>
2 003	Banques et organismes spécialisés	(1 075)	-	-	-	-	(1 075)
	BCT	7 339	-	-	-	-	7 339
	Caisse et CCP	26 569	-	-	-	1	26 570
	Prêts et emprunts sur le marché monét	(139 277)	-	-	-	-	(139 277)
	Titres de transaction	114 456	-	839	-	-	115 295
	Valeurs à l'encaissement	-	306	-	5	-	311
		<b>8 013</b>	<b>306</b>	<b>839</b>	<b>6</b>	<b>1</b>	<b>9 165</b>

**NOTE 12- Modifications comptables :**

Les chiffres correspondants à l'exercice clos le 31 décembre 2003 présentés à titre comparatif ont été modifiés par rapport à ceux publiés, pour les rubriques suivantes :

	<b>2003 (Publié)</b>	<b>2003 (modifié)</b>
<b>Correction des actifs</b>		
<i>Titres mis en équivalence</i>	<b>38 584</b>	<b>41 190</b>
<b>Correction des Intérêts Minoritaires</b>	<b>116 406</b>	<b>122 408</b>
<b>Correction des capitaux propres</b>		
<i>Réserves Consolidées</i>	<b>117 695</b>	<b>122 185</b>
<i>Actions propres &amp; d'auto-contrôle</i>	<b>(3 089)</b>	<b>(10 633)</b>
<i>Résultat Consolidé</i>	<b>15 875</b>	<b>15 634</b>

Ces modifications résultent de:

- La correction des pourcentages d'intérêts déterminés en 2003, qui ont négligé la prise en compte de l'incidence des actions détenues par les filiales sur la consolidante B.N.A. Les pourcentages d'intérêts modifiés par rapport à ceux publiés se présentent comme suit :

	% d'intérêts	
	2003 modifiés	2003 publiés
<b>Banque Nationale Agricole (Mère consolidante)</b>	98,22%	100,00%
<b>Filiales intégrées globalement</b>		
SOIVM SICAF	65,60%	67,73%
SICAV BNA	18,72%	19,33%
BNA Capitaux	97,71%	100,00%
Placement Obligataire SICAV	5,70%	5,88%
SICAR Invest	41,05%	42,38%
SIP SICAR	41,77%	43,12%
SOFINREC	92,51%	95,50%
SICAF Participations	98,22%	100,00%

BNA-(suite)-

<b>Filiales mises en équivalence</b>		
SIMPAR	37,77%	39,00%
ESSOUKNA	37,78%	39,01%
SIVIA	45,52%	47,00%
SPI EL MEDINA	44,47%	45,92%
SOGEST	47,88%	49,43%
LES ŒILLETS	57,45%	59,31%
TIS	52,74%	54,45%
SAHARA PALACE	62,74%	64,78%
STIL ( <i>Sortie du périmètre: 2004</i> )	78,10%	80,63%
TUNISIE LAIT	52,93%	54,64%
AGROSERVICES	42,51%	43,89%
TDA	47,43%	48,97%
IFRIKIA	43,05%	44,45%
SODEAT ( <i>Sortie du périmètre: 2004</i> )	73,85%	76,24%
SODAL	67,79%	69,98%
SFL	60,44%	62,40%
SODASS	59,72%	61,71%
<b>Entreprises associées mises en équivalence</b>		
TUNIS-RE	22,46%	23,18%
MAGASIN GENERAL	30,16%	31,14%
STIA	49,10%	50,69%
NESTLE TUNISIE	37,17%	38,38%
LES PLATRES TUNISIENS ( <i>Sortie du périmètre: 2004</i> )	23,90%	24,67%
MATEUR JALTA	30,38%	31,37%
EL AMRA ( <i>Sortie du périmètre: 2004</i> )	29,35%	30,31%

- 2- de la correction de la valeur d'équivalence de la société STIA en raison de l'ajustement positif et rétrospectif de ses capitaux propres individuels intervenue en 2004 (7.871.658 DT consécutive à la correction de certains éléments de passifs).
- 3- du changement de la présentation des **actions propres** (détenues directement par la B.N.A) et des **actions d'auto- contrôle** (quote-part du groupe dans les actions BNA détenues par les filiales).

BNA-(suite)-

**RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES  
DU GROUPE DE LA BANQUE NATIONALE AGRICOLE  
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2004**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous vous présentons notre rapport général sur l'audit des états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole arrêtés au 31 décembre 2004.

**1. Opinion sur les états financiers**

Nous avons audité les états financiers du groupe de la Banque Nationale Agricole arrêtés au 31 décembre 2004. Ces états financiers relèvent de la responsabilité de la direction de la banque. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent que l'audit soit planifié et réalisé en vue d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments justifiant les données contenues dans les états financiers. Un audit consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par la direction, ainsi que la présentation des états financiers pris dans leur ensemble. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

Comme indiqué dans la note 2 aux états financiers relative au périmètre de consolidation, nous n'avons pas obtenu communication des rapports des commissaires aux comptes de certaines sociétés du groupe.

Compte tenu de ce qui précède et sous réserve du point indiqué ci-dessus, à notre avis, les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole arrêtés au 31 décembre 2004 sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe de la Banque Nationale Agricole ainsi que le résultat de ses opérations et les mouvements de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

**2. Examen spécifique**

Nous avons procédé à l'examen et aux vérifications spécifiques prévues par la loi, conformément aux normes internationales d'audit.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas relevé ou pris connaissance d'incohérences significatives dans les informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe de la Banque Nationale Agricole, donnée par le conseil d'administration, pouvant contredire les états financiers consolidés du groupe de la Banque Nationale Agricole arrêtés au 31 décembre 2004.

Tunis, le 04 juin 2005

**La Générale d'Audit et Conseil – G.A.C**  
**Membre de CPA Associates International**

Chiheb GHANMI  
Associé